

Favoriser l'investissement par le prolongement de la durée de concession, un outil efficace

1 milliard d'euros d'investissements pour le secteur

Le secteur autoroutier investit, en moyenne chaque année près de 2 milliards d'euros pour entretenir le réseau existant, le maintenir à un haut niveau d'exigence technique et environnemental et pour construire de nouvelles infrastructures.

Au-delà de cet engagement pérenne, inscrit dans les contrats des concessionnaires, le secteur autoroutier, soucieux de s'inscrire dans l'effort national de relance économique, a pris l'initiative de proposer à l'État le lancement d'un programme d'investissements supplémentaires sur trois années financé par un an d'allongement de concession.

Les opérations concernées prévoient des travaux et des équipements destinés en particulier à améliorer la fluidité et la sécurité, ainsi que la performance environnementale du réseau.

Cet engagement financier du secteur a été rendu possible grâce à la volonté des concessionnaires et de l'Etat concédant qui ont travaillé dans le sens de l'intérêt collectif pour améliorer le niveau de service et la qualité environnementale.

Le modèle de la concession autoroutière a ainsi montré son utilité publique et sa capacité de rénovation en intégrant un nouveau mode de financement.

Protection de l'environnement <i>(aires, eau, bruit, biodiversité)</i>	525 M d'€
Réduction des émissions de CO₂ <i>(télépéage sans arrêt, gestion dynamique du trafic, covoiturage, comodalité)</i>	475 M d'€
Total	1 milliard d'€